



PLAQUETTE INFORMATIONS VAE 2024-2025

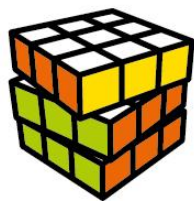
MAJ janvier 2025

ADRESSE

3allée du Clos Saint
Jean 77400
Thorigny sur Marne

TEL / MAIL

06 29 85 43 92
c.doussy@experform-mpe.fr



Sommaire



Qui sommes-nous ?.....P 2



Expertise et Formation en quelques chiffres.....P 4

Expertise et Formations en quelques commentaires.....P 5



Qu'est ce que notre accompagnement à la VAE ?..... P 7

Les avantages de la démarche.....P 8



Au niveau organisationnel.....P 9



Contraintes et exigences de la démarche.....P 10

Les équivalences possibles pour la VAE AP.....P 12



Les équivalences possibles pour la VAE EJE..... P 13

Parcours / Passerelles / débouchés.....P 14



Accompagner les personnes en situation de handicap.....P 15



L'accompagnement à la VAE pour le Diplôme d'Etat
d'Educateur de Jeunes Enfants (EJE).....P 16

Modalités d'évaluation de l'accompagnement VAE EJE.....P 17



L'accompagnement à la VAE pour le Diplôme d'Etat
d'Auxiliaire de Puériculture (AP).....P 19



Modalités d'évaluation de l'accompagnement VAE AP.....P 20



Bulletin d'inscription : Accompagnement VAE.....P 22

Formules et tarifs.....P 23

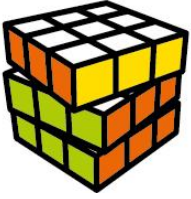


Conditions générales de vente et d'utilisation.....P 24



Contacts.....P 27

Certificat Qualiopi.....P 28



QUI SOMMES-NOUS ?

Créée par Charlotte Doussy, **Expertise et Formation** est une société spécialisée dans le domaine de la Petite Enfance depuis 2013. Ses actions sont destinées aux professionnels petite enfance mais également centrées sur la triade enfant / parents / professionnels.

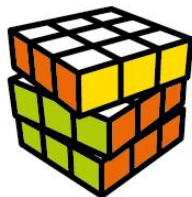
Le secteur de la petite enfance est en perpétuelle évolution. La société, la famille, l'éducation changent et sont en mouvement. Les professionnels s'adaptent aux mieux à ces évolutions pour accompagner les enfants et leur famille. Ce sont des métiers riches qui amènent rencontres, relation, adaptation, remise en question, ajustement des pratiques professionnelles aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Riche de notre expérience dans la petite enfance, nous sommes convaincues que la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille ainsi que la diversité des projets menés sont possibles si les professionnels et les parents sont eux aussi soutenus et accompagnés de manière qualitative.

Nous mettons **notre expertise à votre service avec pour objectifs :**

- *D'améliorer sans cesse la qualité d'accueil* proposée aux enfants et à leur famille
- *D'accompagner les professionnels petite enfance* dans la réflexion pédagogique et l'ajustement des pratiques professionnelles
- *De créer une dynamique de projet*
- *De fédérer autour d'évènements petite enfance* à destination de professionnels ou à destination de la triade enfants / parents / professionnels
- *De former et de développer les compétences des professionnels* pour favoriser leur évolution

- ✓ **Une équipe dynamique**
 - ✓ **Des formateurs spécialisés dans le secteur social**
 - ✓ **Une expertise professionnelle variée**
 - ✓ **Une pédagogie active**
 - ✓ **Des formations actions**



QUI SOMMES-NOUS ?

Fondatrice, Gérante et Formatrice Charlotte Doussy :

- **Educatrice de Jeunes Enfants** de formation initiale
- **Licence administrative, économique et sociale**
- **Master 2** Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Mention : **Pratique et ingénierie de la formation** - Parcours : **Formation de formateurs à l'accompagnement**
- Parcours au sein de différentes structures petite enfance (crèche associative, inter-entreprises, cancérologie pédiatrique ...)
- A assuré la **direction d'un Multi-Accueil** inter-entreprises et intercommunal ainsi que d'un **EAJE en Délégation de Service Public**.
- **Formatrice vacataire** depuis 2009 pour **différentes écoles d'EJE** en formation initiale et formation continue (IRTS de Neuilly sur Marne, BUC, Saint Honoré)
- **Auteur** pour les Editions **WEKA**.
- **Jury** en session de diplôme d'Etat (formation initiale et VAE)



Charlotte Doussy

Fondatrice et Gérante
Responsable pédagogique,
administrative et commerciale
Référente handicap
Ingénieur Pédagogique, EJE



Mélanie Flamant

Formatrice,
Educatrice de Jeunes Enfants,
Accompagnante Périnatalité,
Accompagnement VAE EJE et VAE AP



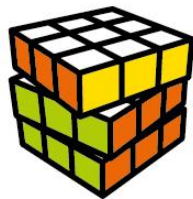
Aurélie Ngo

Ingénieur Pédagogique,
Educatrice de Jeunes Enfants
Accompagnement VAE EJE



Mélanie Derouin

Formatrice spécialisée Sciences de l'éducation
option formation adultes,
Educatrice Spécialisée,
Accompagnement VAE EJE



EXPERTISE ET FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

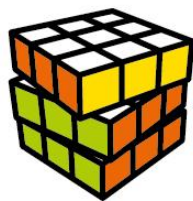
Chiffres issus des accompagnements 2023-2024

Candidats accompagnés en VAE 2023-2024	Candidats présentés ayant déposés leur Livret 2 à l'échéance prévue
80	52
Dont 11 VAE AP et 69 VAE EJE	Dont 10 VAE AP et 42 VAE EJE

- **11 personnes** ont besoin de plus de temps avant de présenter leur livret
- **2 professionnelles** ont suivi tout l'accompagnement et veulent entrer en école d'EJE pour passer le diplôme et assouvir leur soif de connaissances supplémentaires pour aller encore plus loin
- **15 Abandons de parcours (1 VAE AP et 14 VAE EJE)** ont eu lieu au cours de l'année pour les motifs suivants :
 - 1 pour maternité
 - 1 pour déménagement imprévu et situation personnelle
 - 2 pour raisons de santé
 - 2 pour raisons personnelles qui impactent leur travail
 - 1 démission
 - 3 pour des difficultés à concilier vie professionnelle/personnelle et VAE
 - 3 n'ont plus donné de nouvelles à nos sollicitations
 - 2 ne trouvent plus de sens à leur métier et envisage un changement de carrière

Taux de réussite VAE AP 2023-2024	Taux de réussite VAE EJE 2023-2024
67% validation totale	55% validation totale
33% validation partielle	35% validation partielle

- **16 candidats** sont en attente de date pour passer leur jury en 2025
- **Sur les validations partielles :**
 - 60% des candidats valident de 1 à 4 blocs de compétences
 - 40% valident 4 blocs et plus
- **3 candidats** sont dans un cas de non validation, soit 10%



EXPERTISE ET FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

Chiffres issus des accompagnements 2023-2024

Dans le cadre du questionnaire de satisfaction envoyé à la fin des accompagnements, à la question « **Seriez-vous prêt à recommander Expertise et Formation à vos connaissances?** » **100% répondent OUI.**

Taux de satisfaction globale des candidats 2023-2024

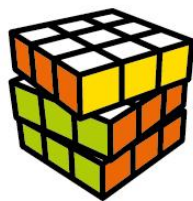
68% Très satisfaits	3% Peu satisfait
29% Satisfaits	0% Pas du tout satisfait

Pour la section « A propos de l'accompagnement VAE »

Indicateurs évalués	Résultat des enquêtes
Les objectifs étaient clairs	64.3% Très satisfait – 32.2% Satisfait – 3.5% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Contenu pédagogique adapté aux objectifs énoncés	67.8% Très satisfait – 32.2% Satisfait – 0% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Pertinence des outils pédagogiques utilisés	67.8% Très satisfait – 32.2% Satisfait – 0% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Qualité de l'espace membre et des padlets	63% Très satisfait – 33.3% Satisfait – 3.7% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Qualité des entretiens individuels (contenu, déroulement)	68% Très satisfait – 32% Satisfait – 0% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait

➤ **Note donnée à Expertise et formation par les candidats :**

8,8/10



EXPERTISE ET FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

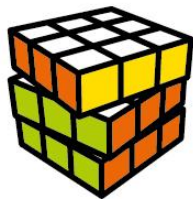
Chiffres issus des accompagnements 2023-2024

Pour la section « A propos de vous »

Indicateurs évalués	Résultat des enquêtes
L'accompagnement a répondu à mes attentes	60.7% Très satisfait – 39.2% Satisfait – 0% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
L'accompagnement m'a permis de m'approprier le référentiel métier	67.9% Très satisfait – 21.4% Satisfait – 10.7% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
L'accompagnement m'a permis de développer de nouvelles connaissances	71.5% Très satisfait – 25% Satisfait – 3.5% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
L'accompagnement va m'aider dans ma pratique professionnelle	67.9% Très satisfait – 25% Satisfait – 7.1% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Relation avec les autres stagiaires	57.2% Très satisfait – 32.1% Satisfait – 10.7% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait

Pour la section « A propos du formateur »

Indicateurs évalués	Résultat des enquêtes
Communication avec le formateur (mail, téléphone, délai réponse, en séance..)	82.2% Très satisfait – 10.7% Satisfait – 7.1% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Approche pédagogique choisie (animation, participation, fluidité, dynamisme)	75% Très satisfait – 25% Satisfait – 0% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Relation individuelle (disponibilité, écoute, accompagnement)	75% Très satisfait – 21.5% Satisfait – 3.5% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait
Respect du rythme de l'accompagnement (travail préparatoire, séance, retours annotés...)	78.6% Très satisfait – 21.4% Satisfait – 0% Peu satisfait – 0% pas du tout satisfait



EXPERTISE ET FORMATION EN QUELQUES COMMENTAIRES

« Formation très compétente. Le paddlet est un vrai plus! les vidéos sont très bien construites et le fait de pouvoir y retourner autant de fois que nécessaire est important. » Nathalie D.R.

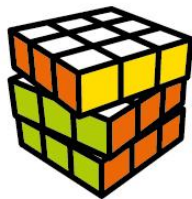
« Je suis accompagnée par Expertise Formation pour la VAE (auxiliaire de puériculture), je trouve que tout a été mis en œuvre pour que nous puissions réunir. Nous avons des formatrices qui nous permettent d'évoluer dans votre travail, elles ont mis les outils à notre disposition et sont joignables à tout moment pour répondre à nos questions. Les outils mis à notre disposition ont toutes les informations dont nous avons besoin. Je recommande à mes collègues qui peuvent faire une VAE d'aller à Expertise Formation »
Christine T.

« La formatrice reflète tout ce qu'elle enseigne pour ce métier d'EJE. Les échanges, sa disponibilité, son écoute tout est fait dans la bienveillance. Un accompagnement de qualité sur le plan pédagogique avec un dynamisme motivant. Le rythme de formation a été respecté, les retours annotés sont toujours constructif et pousse vers la perfection. Merci pour ce soutien pédagogique mais aussi moral et mental qui est plus que nécessaire sur ce parcours. Les mots utilisés sont toujours justes. » Delphine S.

« Malgré le distanciel, nous avons créé des liens avec les autres participantes de la formation, ce qui nous a aidé dans nos moments de doutes. Cette formation m'a beaucoup apporté en terme de connaissance et m'a poussé à faire des recherches. » Floriane B.

La formatrice, son parcours, sa disponibilité, sa bienveillance et son sourire. L'expérience de terrain et de jury de Charlotte est très précieuse car cela permet de mieux visualiser les attentes. Les retours qu'ils soient par écrit ou à l'oral sont toujours très clairs, on sait dans quelle direction aller et son accompagnement a été d'une aide très précieuse. L'espace membre a été d'une utilité exceptionnelle dans les moments de doutes. Cela a permis également de ne pas demander plusieurs fois la même chose aussi. Le paddlet a permis de m'inspirer pour les recherches théoriques et est une source de connaissance et de partage. Le fait que la formation se fasse à distance a été pour moi aussi un point fort, cela m'a permis de pouvoir rester sur mon lieu de travail. Anne-Laure R.

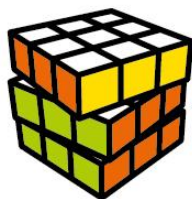
... LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS ...



EXPERTISE ET FORMATION EN QUELQUES COMMENTAIRES

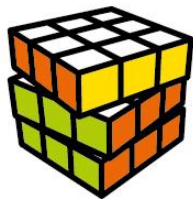
- « Accompagnement top », « Très bon accompagnement »
- « L'accompagnement a été complet et régulier avec une attention au bien-être de chacune »
- « C'était juste parfait. Bien au-delà de ce que je pouvais attendre »
- « Les padlets, les exercices avant les rencontres, les retours sur les écrits, les moments de partage en visio sont des points forts de l'accompagnement »
- « Très bons professionnels de la petite enfance recrutés, espace membre très complet »
- « Une formatrice à l'écoute et un support vidéo très pratique »
- « Une formatrice à l'écoute, des séances en individuel et en collectif pour pouvoir échanger, de la documentation à disposition »
- « Les points forts sont les échanges réguliers avec le professionnel ainsi qu'une prise en charge en groupe et en individuel »
- « Accompagnatrice au top, padlet riche en documentation »
- « Il manque un moyen de communiquer plus facilement entre stagiaire afin de développer l'entraide »
- « Je suis EJE dans mon cœur grâce au soutien de Charlotte qui m'a porté et accompagné tout au long de ce parcours ».
- « Peut-être un peu plus de visio individuelle »
- « Je trouve que l'accompagnement sur 1an est trop court. L'accompagnement à distance n'aide pas, mais nous étions un groupe assez proche géographiquement. Il aurait pu être intéressant de consacrer une ou plusieurs journées pour celles qui veulent, de se retrouver afin d'échanger entre nous et pour pouvoir nous aider dans l'écriture de notre dossier »
- « Pour ma part la VAE m'a motivé grâce aux dates buttoirs et à ma formatrice qui m'a encouragée »
- « Permet d'avoir beaucoup de conseils sur l'écrit et d'apprendre encore plus sur la théorie des pratiques »
- « Aurélie a vraiment été top, ses annotations, relectures... très pertinente, nous pousse plus loin »
- « Personne bienveillante et empathique », « Superbe accompagnatrice, une belle rencontre sur mon parcours professionnel », « super formatrice, MERCI »
- « Le délai entre le retour formateur et le rdv est trop court »
- « Je remercie Charlotte pour cet accompagnement qui a été très formateur pour moi. C'est une personne à l'écoute, bienveillante, solaire qui partage son soutien quand on perd confiance. J'ai grandi professionnellement et humainement parlant. Quel que soit le résultat, je garderais un souvenir très fort de ce parcours et de cet accompagnement exceptionnel. Merci Charlotte »
- « Aurélie a été super, une accompagnatrice à l'écoute, disponible et qui a su s'ajuster à mon planning professionnel chargé »
- « Accompagnatrice pédagogue, bienveillante qui connaît son métier »
- « Formatrice très à l'écoute et disponible lorsqu'on en a besoin, possibilité de développer ses connaissances grâce aux différents supports mis à disposition (le padlet, l'espace membre...) »
- « La disponibilité de la formatrice, le travail préparatoire, les conseils et aiguillage pour l'écriture sont des points forts »
- « La disponibilité, l'écoute »
- « La disponibilité, l'écoute et le respect de Charlotte. Toujours soutenante sans jamais juger négativement mon travail qui pourtant est parti de loin. Elle sait nous guider et nous amener à réfléchir et analyser notre travail. Plus qu'un accompagnement, c'est une formation professionnelle de qualité ».
- « C'est très personnalisé »

... LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS ...



Reconnaître l'Autre, créer une relation, accompagner, valoriser, donner du sens, former, ou encore participer au développement des compétences sont nos actions quotidiennes. Il s'agit de notre manière de concevoir notre métier pour proposer une qualité d'accueil et d'accompagnement toujours plus élevée aux enfants et à leur famille.





LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Qu'est ce que notre accompagnement VAE ?

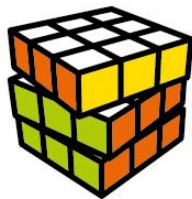
- **Accompagner**, c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui : conduire, mener, guider. L'accompagnement est lié à la relation d'aide et au conseil, ce qui implique une **demande ou un volontariat** de la personne accompagnée pour aller vers un objectif défini.
- Pour nous, la **déontologie de l'accompagnateur** passe par le respect, la bienveillance, la posture d'écoute, la reconnaissance des expériences multiples et variées, la confiance mutuelle et la confidentialité. C'est ce qui est instauré tout au long de l'accompagnement.

➤ Notre méthodologie

Le formateur qui accompagne assure un suivi individualisé des professionnels qui suivent la démarche de VAE. Il apprend à les connaître, se montre à leur écoute, s'adapte à leurs besoins et ajuste les propositions et l'accompagnement.

Nos dispositifs d'accompagnement à la VAE s'appuient sur plusieurs aspects :

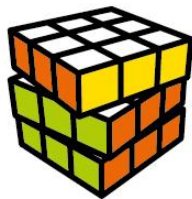
- **Un accompagnement pointu sur l'écrit du professionnel** : le formateur fait des retours précis et bienveillants qui permettent au professionnel d'approfondir les éléments issus de sa pratique, de développer et de mettre en valeur ses actions et compétences.
- **Le rapport au collectif** : Les séances collectives sont pensées en petits groupes à partir d'une pédagogie active, conduites de manière dynamique et conviviale. Il s'agit d'un espace où les professionnels sont acteurs, se retrouvent entre pairs. Ils suivent la même démarche de VAE. Pour autant, les connaissances et expériences multiples des professionnels leur permettent de questionner leurs pratiques, leur positionnement, de s'enrichir mutuellement ce qui aboutit à une forme d'apprentissage inventif.
- **Un suivi personnalisé et des échanges intermédiaires** : Le suivi personnalisé amène à une plus grande proximité et donne la possibilité d'une parole plus libérée pour le professionnel. Ces moments d'échanges et de travail individuels permettent de rassurer le professionnel, relancent la motivation et le sentiment d'engagement dans la démarche. Les sujets abordés peuvent varier : connaissances théoriques, posture professionnelle, fonctionnement et organisation dans le travail d'écriture etc... Selon les besoins exprimés par le professionnel ou repérés par le formateur, l'accompagnement peut être ajusté et des espaces d'échanges intermédiaires mis en place (email, téléphone, outil de vidéo-conférence).



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Les avantages de la démarche

- Le **besoin de reconnaissance des compétences acquises** et le **souhait d'évolution professionnelle** sont les éléments principaux qui apparaissent comme éléments de motivation qui amènent l'engagement d'un professionnel dans cette démarche de VAE.
- **Etre accompagné de manière personnalisée** par un **formateur** qui a une **réelle connaissance du diplôme préparé, du référentiel métier** et de la **pratique professionnelle** au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.
- **Optimiser ses chances** d'obtention du diplôme d'Etat :
- En tant que professionnel, opter pour un accompagnement est une forme d'**investissement** à long terme :
 - **Evolution** professionnelle, **opportunités de carrière** plus vastes
 - Obtention d'un **gain de salaire**
 - Acquisition d'une **méthodologie de travail** qui sera transposable aux projets développés au cours de la carrière.
- Pour un employeur, favoriser l'accès à un accompagnement à la VAE a plusieurs bénéfices :
 - **Fidéliser** les professionnels
 - **Optimiser** leur chance de **réussite** au diplôme d'Etat
 - Favoriser **l'évolution professionnelle en interne** donc la reconnaissance des compétences
 - **Répondre à la problématique** concernant les postes d'Educateurs de Jeunes Enfants et d'Auxiliaire de Puériculture **en terme de recrutement**



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Au niveau organisationnel :

➤ **Vous êtes un employeur et souhaitez proposer à vos salariés un accompagnement VAE de qualité adapté à leurs besoins :**

- Nous organisons avec vous des groupes entre pairs
- Un planning annuel et un programme d'accompagnement sont définis
- Expertise et formation participe à la réunion d'information proposée à vos salariés si vous le souhaitez
- Les séances d'accompagnement ont lieu dans vos locaux ou bien en distanciel selon votre choix ce qui facilite l'accès aux personnes en situation de handicap (vos locaux étant adaptés ou le professionnel pouvant être à son domicile ou sur son lieu de travail pour suivre la formation)
- Nous vous proposons un bilan de suivi durant le parcours ainsi qu'un bilan de fin de parcours à l'issu de la session de jury VAE
- Nous assurons le suivi individualisé, l'accompagnement des professionnels ainsi que la mise à disposition d'outils pédagogiques favorisant leur réussite dans ce projet.
- En cas de validation partielle à l'issu de l'accompagnement, un entretien conseil est réalisé avec le professionnel pour la suite de son parcours.

➤ **Vous êtes un professionnel et souhaitez bénéficier d'un accompagnement VAE de qualité et adapté à vos besoins :**

- L'accompagnement proposé se fera à distance facilitant ainsi votre organisation individuelle et l'accès aux personnes en situation de handicap
- Vous ferez parti d'un groupe de pairs avec des expériences complémentaires et multiples
- Un planning annuel et un programme d'accompagnement sont définis
- Tout au long de l'accompagnement, des points seront faits sur votre évolution à partir des indicateurs du référentiel de compétences métier
- Nous vous proposons un suivi et un accompagnement individualisé, ainsi que la mise à disposition d'outils pédagogiques favorisant votre réussite dans ce projet.
- En cas de validation partielle à l'issu de l'accompagnement, un entretien conseil est réalisé avec vous pour la suite de votre parcours.

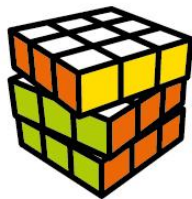
➤ **Modalités et délai d'accès à la formation :**

- Employeur : calendrier à définir selon votre plan de formation. Mise en place estimée de la prise de contact au premier groupe : 3 mois
- Professionnel : De nouveaux groupes entament leur formation d'accompagnement chaque année entre juillet et septembre pour la réaliser sur toute l'année qui va suivre. Des sessions supplémentaires peuvent être créer selon les demandes.

Vous souhaitez un accompagnement VAE pour vous-même ou pour un groupe de professionnels :

Contactez **Charlotte Doussy** au **06.29.85.43.92**

Ou par mail : c.doussy@expeform-mpe.fr



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

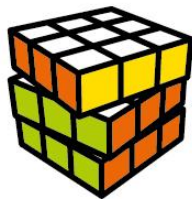
➤ Contraintes et exigences de la VAE:

➤ Qu'est-ce que la VAE ?

- Institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la VAE est une démarche et un droit individuel. Ce dispositif permet de prendre en compte les expériences professionnelles et personnelles qui ont permis l'acquisition de compétences en lien avec le diplôme visé.
- Le diplôme ainsi obtenu a la même valeur qu'un diplôme par la formation initiale.
- Toute personne (salarié, agent public, demandeur d'emploi) ayant une expérience en lien avec le diplôme visé peut prétendre à la VAE.
- Les expériences qui sont prises en compte peuvent être professionnelles, bénévoles ou personnelles du moment qu'elles sont justifiées par des attestations et justificatifs et qu'elles sont en lien avec le diplôme.

➤ Quelles sont les étapes ?

- **ETAPE 1- Accueil et conseil :** Il s'agit dans un premier temps de s'informer et de choisir la certification visée. Pour ce faire, nous vous conseillons de consulter les référentiels de compétences métier du DEEJE et du DEAP. Nous pouvons également vous répondre par téléphone ou mail à vos questions.
- **ETAPE 2 – Demande de recevabilité :** Le candidat s'il travaille dans la fonction publique va ensuite avoir à remplir un dossier de recevabilité (Livret 1) à destination de l'ASP qui gère le dispositif dans le domaine du sanitaire et social. (informations disponible à l'adresse suivante <https://www.asp-public.fr/aides/validation-des-acquis-de-l'experience-vae-dans-le-domaine-sanitaire-et-social-candidats-la-vae>). Le dépôt du livret 1 pourra se faire après création d'un compte à l'adresse suivante : <https://vaedem.asp-public.fr/vaedems/> . Le candidat s'il est salarié (privé ou associatif ou demandeur d'emploi) devra s'inscrire sur France VAE (<https://vae.gouv.fr/>) pour ensuite être recontacté par Charlotte Doussy pour l'entretien de faisabilité qui permettra d'obtenir la recevabilité.
- **ETAPE 3 – Rédaction du livret 2 et préparation à l'oral :** Le candidat va avoir un dossier à rédiger qui témoignera des compétences développées par le biais de son expérience professionnelle. Expertise et Formation Métiers petite enfance vous accompagne de façon personnalisée tout au long de ce processus à la fois sur la rédaction de ce livret 2 ainsi que pour la préparation de l'oral jusqu'à l'entretien avec le jury (voir fiche VAE AP et EJE).
- **ETAPE 4 – Certification par le jury :** Un entretien avec un jury qui aura pris connaissance de votre livret 2 peut vous amener à obtenir différents résultats : une validation totale du diplôme, une validation partielle ou un refus de validation. A l'issue de votre entretien avec le jury un bilan à chaud de cet entretien est effectué avec votre formateur de façon à ce qu'il ait un certain nombre d'informations sur votre échange.
- **ETAPE 5 – Réception du résultat et entretien final :** Lorsque vous recevez les résultats, un entretien téléphonique est fait avec votre formateur. Si vous avez validé la totalité de votre diplôme, les félicitations seront de rigueur. Dans le cas où la validation serait partielle ou qu'aucun domaine de compétences n'a été validé, le formateur fera avec vous une analyse à partir du bilan à chaud après votre passage ainsi que des commentaires laissés par le jury. L'objectif étant de vous aider à rebondir pour poursuivre votre objectif et votre projet.



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Contraintes et exigences de la VAE:

➤ **S'engager dans un processus de VAE avec notre accompagnement implique plusieurs choses :**

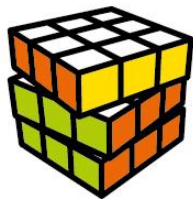
- De connaître le diplôme visé et d'avoir des expériences et compétences en lien avec celui-ci
- D'être motivé, prêt à se dégager des temps de recherches, de lecture, d'écriture, de réflexion sur sa pratique professionnelle. En effet, la VAE n'est pas une conversion automatique de l'expérience en diplôme. Ce processus demande du travail et du temps au candidat.
- D'investir les outils proposés par votre formateur pour avancer tout au long de ce travail, en respectant le planning d'accompagnement qui aura été construit avant le début de votre parcours.
- De solliciter votre formateur et de communiquer avec lui pour lui faire part de vos besoins spécifiques, de vos difficultés éventuelles, afin qu'il puisse personnaliser et adapter son accompagnement.

➤ **En cas de validation partielle à l'issu du parcours:**

- Un entretien téléphonique sera prévu avec votre formateur pour analyser le résultat de ce passage devant le jury au regard des commentaires qu'il aura laissé, de votre écrit, du retour que vous avez fait de votre oral.
- Le formateur vous proposera des pistes de travail pour améliorer votre écrit.
- Dans le cas où vous souhaiteriez être accompagné à nouveau, un parcours d'accompagnement adapté à votre situation pourra vous être proposé.

➤ **Informations supplémentaires :**

- Plusieurs sites d'informations existent également :
 - <http://www.vae.gouv.fr/> ;
 - <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/vae>
 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401>



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE



Les équivalences possibles pour la VAE AP :



L'article 14 de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture prévoit que dans certains cas, des dispenses ou équivalences sont possibles notamment pour :

- Le diplôme d'Aide-soignant
- Le diplôme d'assistant de régulation médicale
- Le diplôme d'ambulancier
- Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
- Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)
- Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles.
- Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles
- Le titre professionnel d'agent de service médico-social
- La spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » du certificat d'aptitude professionnelle.

Les personnes susmentionnées bénéficient des mesures d'équivalences ou d'allégement de suivi ou de validation de certains blocs de compétences selon les modalités fixées à l'annexe VII du présent arrêté. Leur parcours de formation et les modalités d'évaluation des blocs de compétences ou des compétences manquantes en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture sont définies dans ladite annexe



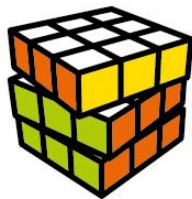
Si vous avez en votre possession un de ces diplômes :

- Précisez-le nous rapidement afin que nous puissions adapter votre parcours de formation et construire une proposition adaptée à votre situation.
- A titre d'exemple, un professionnel titulaire d'un BAC pro SAPAT sera allégé du bloc 3 de compétences (comprenant le module 6 et 7) et un professionnel titulaire d'un bac pro ASSP sera allégé du bloc de compétences 3, 4 et 5 (donc des modules 6-7-8-9 et 10-11).



Informations supplémentaires :

- Plusieurs sites d'informations existent également :
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/6/10/SSAH2110961A/jo/texte>
 - <https://www.cefiec.fr/wp-content/uploads/2021/06/10-Juin-2021-VF-annexe-VII-Equivalences-vers-DEAP-2021.pdf>



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Les équivalences possibles pour la VAE EJE :

➤ **L'article 5 de l'arrêté du 22 Août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants prévoit que dans certains cas, des dispenses ou équivalences sont possibles notamment pour :**

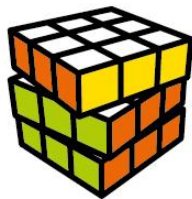
- Le diplôme d'Etat d'assistant de service social
- Le diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
- Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
- diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale

➤ **Si vous avez en votre possession un de ces diplômes :**

- Précisez-le nous rapidement afin que nous puissions adapter votre parcours de formation et construire une proposition adaptée à votre situation.
- En l'occurrence, un professionnel titulaire d'un des diplômes susmentionnées est dispensé des formations pratiques des deux derniers domaines de compétences. Il est donc allégé du DC3 « Communication Professionnelle » et du DC4 « Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux ».

➤ **Informations supplémentaires :**

- Plusieurs sites d'informations existent également :
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037324590>



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Passerelles / suite de parcours / débouchés :

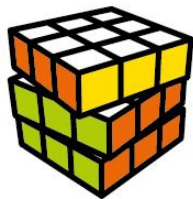
➤ **Passerelles :** Dans le cas où vous avez validé partiellement votre diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture ou d'Educateur de Jeunes Enfants, vous pouvez choisir de préparer les blocs de compétences qu'il vous manque dans un centre de formation initiale.

➤ **Suite de parcours :**

- En cas de validation partielle vous pouvez nous solliciter pour construire un parcours adapté aux blocs de compétences qu'il vous reste à valider pour obtenir votre diplôme d'Etat d'AP ou d'EJE.
- Vous pouvez également choisir de préparer uniquement certains blocs de compétences du référentiel diplôme d'AP ou d'EJE par le biais d'un accompagnement à la VAE. Nous adapterons avec vous la proposition d'accompagnement selon vos besoins.

➤ **Débouchés :**

- Le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture vous amène à pouvoir exercer dans la fonction public, dans le secteur de la santé ou dans le secteur social. Vous trouverez dans les liens qui suivent des informations sur les débouchés et évolutions possibles avec ce diplôme:
 - <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/auxiliaire-de-puericulture>
 - <https://www.cidj.com/metiers/auxiliaire-de-puericulture-ap>
- Le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants vous amène à pouvoir exercer dans la fonction public, dans le secteur de la santé ou dans le secteur social. Vous trouverez dans les liens qui suivent des informations sur les débouchés et évolutions possibles avec ce diplôme:
 - <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/educateur-educatrice-de-jeunes-enfants>
 - <https://www.cidj.com/metiers/educateur-educatrice-de-jeunes-enfants-eje>
 - https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/educateur-jeunes-enfants_masque-dgcs_3_.pdf



LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VAE

➤ Accompagner les personnes en situation de handicap :

- Expertise et Formation peut être amené à accompagner des personnes en situation de handicap dans le cadre des formations dispensées et des accompagnements VAE. L'organisme de formation dispose donc d'un réseau professionnel sur lequel s'appuyer en cas de besoin.
- Si vous êtes en situation de handicap, Expertise et Formation s'engage à vous accompagner dans l'optimisation de votre temps de formation en vous fournissant des liens ressources vous permettant soit de répondre à vos besoins, soit de vous orienter vers une personne compétente pour le faire.
- **Que faire ? :**
 - Mettez vous en lien avec Charlotte Doussy qui est la référente handicap d'Expertise et Formation, un temps d'échange sera organisé.
 - Vous ferez avec la référente handicap une analyse situationnelle du besoin de compensation lié à votre handicap pour adapter l'accompagnement et les outils qui vous seront nécessaires pour suivre le parcours d'accompagnement.
 - Vous serez orienté vers les institutions ressources et instances adéquates pour obtenir si vous en avez besoins les ressources et moyens nécessaires à votre projet.
- **Informations importantes :**
 - Dans le cadre des VAE, les candidats en situation de handicap peuvent solliciter l'aide d'un transcritteur pour la rédaction de leur dossier. Vous pouvez pour ce faire vous rapprocher de l'AGEFIPH pour obtenir une prise en charge du coût de l'adaptation de la formation au handicap (aide matérielle et humaine). Voici un lien pour trouver les informations [Les aides pour se former et trouver un emploi | Agefiph](#)
 - Pour la fonction publique, le FIPHFP est une institution ressource dont voici le lien <https://www.fiphfp.fr/>

L'ACCOMPAGNEMENT VAE : DE - Éducateur de Jeunes Enfants

RNCP37679

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Enregistrement de la certification : 12/06/2023 - Échéance enregistrement : 31/08/2026

Une formation **d'accompagnement individualisée** de 32h en lien avec les 4 Domaines de Compétences (DC) pour répondre à vos besoins. Nous vous accompagnons dans toutes les étapes d'élaboration de votre **VAE d'EJE, de l'écrit jusqu'à l'oral**.

L'objectif de l'accompagnateur est de **soutenir le professionnel dans sa démarche, d'écouter** ses expériences et de le **guider** dans les éléments qu'il **transmet** et le récit qu'il en fait pour chacun des domaines de compétences visés. Pour cela, il aide le professionnel à repérer, **analyser et expliciter** ses expériences significatives en fonction des capacités et compétences attendues dans le Diplôme d'Etat.

CONTENU :

- Penser son livret 2 et ses situations au regard de son parcours professionnel : 6h
- 1^{ère} situation d'écriture centrée sur le **DC1** « Accueil et Accompagnement du jeune enfant et de sa famille » : 5h
- 2^{ème} situation d'écriture centrée sur le **DC2** : « Actions Educatives en direction du jeune enfant » et sur le **DC4** « Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux » : 5h
- 3^{ème} situation d'écriture centrée **DC3** « Communication Professionnelle » et le **DC4** « Dynamiques interinstitutionnelles partenariats et réseaux » : 5h
- Finaliser le livret 2 : 4h
- Préparation de l'oral de soutenance : 6h
- Bilan et analyse post passage jury : 1h

OBJECTIFS :

- Repérer les situations professionnelles et faire le lien avec l'identification des compétences liées au DE EJE
- Savoir décrire sa pratique et ses actions professionnelles
- Acquérir une méthodologie d'écriture
- Savoir argumenter et soutenir une réflexion, une décision, un projet, une orientation de travail
- Analyser sa pratique et ses actions professionnelles
- Identifier et définir ses valeurs professionnelles et ses principes d'action
- Observer, expérimenter et analyser les techniques de communication

MOYENS :

- Formation menée par formateur spécialisé dans le secteur social, jury en VAE / diplôme d'Etat
- Support de formation, Apports théoriques, lectures, vidéos
- Espace membre et Padlet à disposition pendant l'accompagnement
- Rendez-vous individuels, échanges par email et téléphone
- Retours détaillés sur les écrits produits
- Temps collectifs pour mutualiser les expériences et connaissances des professionnels
- Analyse des pratiques, Écoute active
- Formation accessible à tous en distanciel (utilisation de TEAMS).

ORGANISATION :

16h d'accompagnement individualisé
et 16h en collectif

Plusieurs forfaits possibles selon le nombre de blocs restants à valider

PUBLIC CONCERNE :

AP, CAP Petite Enfance, infirmière et tout professionnel impliqué dans l'accompagnement des jeunes enfants et des familles

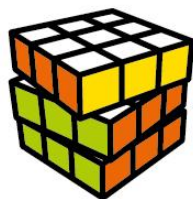
PRE-REQUIS :

Expérience en lien avec le référentiel métier



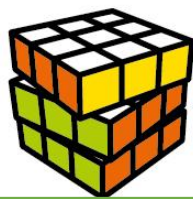
Véritable Accompagnement Effectif

3 Allée du Clos Saint Jean, 77400 Thorigny sur Marne / Tel 06 29 85 43 92 / Mail c.doussy@expeform-mpe.fr



MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE EJE

OBJECTIFS	Indicateurs	Quand / A quelle occasion
Favoriser le développement des compétences du stagiaire en l'accompagnant dans l'accès à une qualification professionnelle supérieure (diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants) pour une promotion sociale et salariale par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.	Evolution du stagiaire entre le début de formation et la fin Obtention du diplôme Nombre de blocs de compétences obtenus	Tout au long de l'accompagnement à travers les séances collectives, les rdv individuels, l'écrit produit Au moment des résultats de la session de VAE
Acquérir une méthodologie de travail et de réflexion autour de sa pratique pour permettre au stagiaire d'être dans un processus explicatif de ses compétences qu'il pourra adapter, transférer, transposer et faire évoluer par la suite.	Construction des écrits Présentation d'une introduction, d'une problématique, de recherches, d'analyses et d'une conclusion Capacité à expliciter ses situations Capacité à s'organiser dans le travail de VAE Capacité à utiliser la méthodologie de projet	Tout au long de l'accompagnement (rendu du 1er écrit, du 2ème écrit, du 3ème écrit) Lors des séances collectives face au groupe Lors des rendez-vous individuels avec le formateur
Repérer les situations professionnelles et faire le lien avec l'identification des compétences liées au diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants auxquelles les situations font appel.	Envoi de l'exercice choix de situation complété Situations en lien avec le référentiel de compétences Lien fait entre les actions professionnelles et le référentiel de compétences	Au début de l'accompagnement avant la première séance Dans les 3 écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement
Savoir décrire sa pratique et ses actions professionnelles	Capacité à décrire de façon détaillée ses actions Capacité à partager des observations professionnelles	Tout au long de l'accompagnement (rendu du 1er écrit, du 2ème écrit, du 3ème écrit) Lors des séances collectives face au groupe Lors des rendez-vous individuels avec le formateur



MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE EJE

OBJECTIFS	Indicateurs	Quand / A quelle occasion
Acquérir une méthodologie d'écriture	Construction des écrits Présentation d'une introduction, d'une problématique, de recherches, d'analyses et d'une conclusion Sources identifiées aux normes APA	Tout au long de l'accompagnement (rendu du 1er écrit, du 2ème écrit, du 3ème écrit) Dans le livret final
Analyser sa pratique et ses actions professionnelles en s'appuyant sur les connaissances sur le développement du jeune enfant, les pédagogies, la communication professionnelle, les cadres institutionnels, partenariaux et les politiques de la famille et de l'enfance	Capacité du stagiaire à aller au-delà de la description de l'action Analyse présente sur l'intérêt, les objectifs de l'action, ses effets en lien avec les 4 domaines de compétences Références théoriques présentes pour étayer son analyse	Dans les 3 écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement Dans le livret final Lors des rendez-vous individuels avec le formateur
Savoir argumenter et soutenir une réflexion, une décision, un projet, une orientation de travail	Capacité à expliciter le sens et les objectifs de son action professionnelle Capacité à argumenter Capacité à être dans l'échange et à l'écoute de l'autre dans une situation professionnelle	Séance collective d'explicitation de l'expérience Dans les 3 écrits et plus spécifiquement dans le 3ème Lors des rendez-vous individuels avec le formateur
Identifier et définir ses valeurs professionnelles et ses principes d'action	Capacité à expliciter ce qui guide son action professionnelle vis à vis des enfants, des familles et de l'équipe Présentation des principes d'action	Dans le début du livret et la fin du livret Dans les 3 écrits produits vis-à-vis des différents acteurs (enfants, parents, professionnels)
Observer, expérimenter et analyser les techniques de communication	Capacité à être à l'écoute de son interlocuteur et à adapter son intervention Connaissance et utilisation des outils de communication lors des échanges (reformulation, questionnement pertinent...) Capacité à mener des réunions avec des techniques d'animation dynamiques et participatives Capacité à mener des entretiens Analyse des séquences de communication présentées Capacité à se présenter pour l'oral et à être dans l'échange avec le jury	Particulièrement dans le 3ème écrit Lors des séances collectives et des rendez-vous individuels Lors des 2 séances de préparation à l'oral.

L'ACCOMPAGNEMENT VAE : DE – Auxiliaire de Puériculture

RNCP35832

Certificateur : Ministère de la santé

Enregistrement de la certification : 30/07/21 - Échéance enregistrement : 01/09/2025

Une **formation d'accompagnement individualisée** de 36h en lien avec les **5 blocs de compétences** pour répondre à vos besoins. Nous vous accompagnons dans **toutes les étapes d'élaboration** de votre VAE d'AP, de **l'écrit jusqu'à l'oral**.

L'objectif de l'accompagnateur est de **soutenir le professionnel dans sa démarche, d'écouter** ses expériences et de le **guider** dans les éléments qu'il transmet et le récit qu'il en fait pour **chacun des domaines de compétences visés**. Pour cela, il aide le professionnel à repérer, **analyser et expliciter** ses expériences significatives en fonction des capacités et compétences attendues dans le **diplôme d'Etat**.

CONTENU :

- **Penser son livret 2** et ses situations au regard de son parcours professionnel : 4h
- **Activité 1 et 1 bis**: Accompagnement et soins dans la vie quotidienne et les activités d'éveil : 2h
- **Activité 2**: Identification des risques au niveau de l'accompagnement de l'enfant et actions de prévention : 2h
- **Activité 3 et 4**: Observation, mesure des paramètres vitaux, réalisation des soins adaptés et prévention: 3h
- **Activité 5**: Installation et aide aux déplacements: 2h
- **activité 6**: Accueil, information et communication auprès des personnes et leur entourage: 2h
- **Activité 7**: Accueil, accompagnement et formation des pairs : 2h
- **Activité 8**: Entretien des locaux et matériels liés aux soins: 2h
- **Activité 9** : Repérage et traitement des anomalies liées à l'entretien des locaux et du matériel: 2h
- **Activité 10**: Transmissions et outils de communication pour la continuité des soins: 2h
- **Activité 11**: Organisation au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et gestion des risques: 2h
- **Présentation et préparation** de l'oral de soutenance : 6h
- **Travail individualisé, échanges et retour sur les écrits** produits 5h

OBJECTIFS :

- Repérer les situations professionnelles et faire le lien avec les compétences liées au DEAP
- Développer ses connaissances techniques et sur le développement du jeune enfant
- Savoir décrire sa pratique et ses actions professionnelles
- Acquérir une méthodologie d'écriture
- Savoir argumenter et soutenir une réflexion, une décision, un projet, une orientation de travail
- Analyser sa pratique et ses actions professionnelles
- Identifier et définir ses valeurs professionnelles et ses principes d'action
- Observer, expérimenter et analyser les techniques de communication

MOYENS :

- Formation menée par formateur spécialisé dans le secteur social, jury en VAE / diplôme d'Etat
- Support de formation, Apports théoriques, lectures, vidéos
- Suivi individualisé, échanges par email, téléphone
- Retours détaillés sur les écrits produits
- Temps collectifs pour mutualiser les expériences et connaissances des professionnels
- Analyse de pratiques, écoute active, pédagogie active et ludique
- Formation accessible à tous en distanciel (utilisation de TEAMS).

ORGANISATION :

Un rythme d'accompagnement pensé pour avancer étape par étape
(1 mois = 1 activité)

Plusieurs forfaits possibles selon le nombre d'activités restant à valider

PUBLIC CONCERNE :

CAP Petite Enfance et tout professionnel impliqué dans l'accompagnement des jeunes enfants

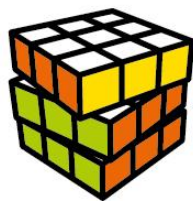
PRE-REQUIS :

Expérience en lien avec le référentiel métier



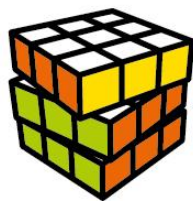
Véritable Accompagnement Effectif

3 Allée du Clos Saint Jean, 77400 Thorigny sur Marne / Tel 06 29 85 43 92 / Mail c.doussy@expeform-mpe.fr



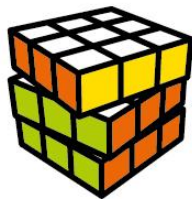
MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE AP

OBJECTIFS	Indicateurs	Quand / A quelle occasion
Favoriser le développement des compétences du stagiaire en l'accompagnant dans l'accès à une qualification professionnelle supérieure (diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture) pour une promotion sociale et salariale par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.	Evolution du stagiaire entre le début de formation et la fin Obtention du diplôme Nombre de blocs de compétences obtenus	Tout au long de l'accompagnement à travers les séances collectives, les échanges individuels sur les écrits, le livret 2 produit Au moment des résultats de la session de VAE
Acquérir une méthodologie de travail et de réflexion autour de sa pratique pour permettre au stagiaire d'être dans un processus explicatif de ses compétences qu'il pourra adapter, transférer, transposer et faire évoluer par la suite.	Construction des écrits Présentation de situations qui partent d'observations concrètes Capacité à expliciter ses situations Capacité à s'organiser dans le travail de VAE	Tout au long de l'accompagnement (par le rendu de l'ensemble des écrits sur les activités 1 à 11) Lors des séances collectives face au groupe Lors des échanges individuels avec le formateur
Repérer les situations professionnelles et faire le lien avec l'identification des compétences liées au diplôme d'Auxiliaire de Puériculture Enfants auxquelles les situations font appel.	Travaux préparatoires sur les choix de situation effectués Situations en lien avec le référentiel de compétences Lien fait entre les actions professionnelles et le référentiel de compétences	Tout au long de l'accompagnement lors de la préparation de la séance qui est demandé Dans l'ensemble des écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement
Savoir décrire sa pratique et ses actions professionnelles	Capacité à décrire de façon détaillée ses actions Capacité à partager des observations professionnelles	Tout au long de l'accompagnement lors de la préparation de la séance qui est demandé Dans l'ensemble des écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement Lors des séances collectives face au groupe Lors des échanges individuels avec le formateur
Acquérir une méthodologie d'écriture	Construction des écrits Présentation des situations de façon organisée et fluide à lire Construction de phrases complètes	Dans l'ensemble des écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement Dans le livret final



MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE AP

OBJECTIFS	Indicateurs	Quand / A quelle occasion
Analyser sa pratique et ses actions professionnelles en s'appuyant sur les connaissances sur le développement du jeune enfant, l'accompagnement des familles, l'observation, les soins, les techniques d'hygiène et de sécurité, la communication professionnelle, et la prévention.	Capacité du stagiaire à aller au-delà de la description de l'action Analyse présente sur l'intérêt, les objectifs de l'action, ses effets en lien avec l'ensemble des domaines de compétences du référentiel métier Capacité à appuyer son analyse sur des connaissances en lien avec le métier	Dans l'ensemble des écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement Dans le livret final Lors des échanges individuels avec le formateur
Savoir argumenter et soutenir une réflexion, une décision, un projet, une orientation de travail	Capacité à expliciter le sens et les objectifs de son action professionnelle Capacité à argumenter Capacité à être dans l'échange et à l'écoute de l'autre dans une situation professionnelle	Séance collective d'explicitation de l'expérience Dans l'ensemble des écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement Lors des échanges individuels avec le formateur
Identifier et définir ses valeurs professionnelles et ses principes d'action	Capacité à expliciter ce qui guide son action professionnelle vis à vis des enfants, des familles et de l'équipe Présentation des principes d'action à travers les situations choisies	Dans l'ensemble des écrits produits par le stagiaire tout au long de l'accompagnement Lors des échanges individuels avec le formateur
Observer, expérimenter et analyser les techniques de communication	Capacité à être à l'écoute de son interlocuteur et à adapter son intervention Connaissance et utilisation des outils de communication et de transmission Capacité à mener des échanges adaptés au besoin de la personne et au contexte et enjeu de la situation Analyse des séquences de communication présentées Capacité à se présenter pour l'oral et à être dans l'échange avec le jury	Particulièrement dans les écrits en lien avec la communication, les transmissions, l'accompagnement des pairs et le travail d'équipe/ Lors des séances collectives et des rendez-vous individuels Lors des 2 séances de préparation à l'oral.



Bulletin d'inscription Accompagnement VAE

Nom(s) :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Numéro de téléphone :

Email :

Intitulé de la formation choisie :

☐ VAE Educateur de Jeunes Enfants

☐ VAE Auxiliaire de Puériculture

Financement :

☐ Prise en charge individuelle

☐ Prise en charge employeur

☐ CPF (fonction publique
uniquement)

**Si prise en charge employeur, Nom et coordonnées du Responsable du Service
Formation :**

Message du participant :

A envoyer par mail à l'adresse suivante : c.doussy@expeform-mpe.fr

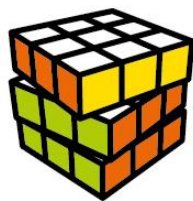
Fait à :

Nom du signataire :

Le :

Fonction :

Signature et cachet (si employeur)



Formules et Tarifs

26

VAE EJE

32h d'accompagnement
2560€

VAE AP

36h d'accompagnement
2880€

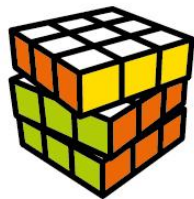
ACCOMPAGNEMENT VAE

EN CAS D'ALLEGEMENT
VAE AP OU EJE

Devis réalisé selon le nombre de blocs
de compétences et d'heures



**Demandez votre devis personnalisé auprès de
Charlotte Doussy
06.29.85.43.92 ou c.doussy@expeform-mpe.fr**



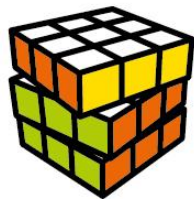
Conditions générales de vente / d'utilisation

27

MAJ janvier 2025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 93 06842 93
auprès du préfet de région d'Ile de France.

- **Clause Générale :** Toute inscription à une formation (accompagnement VAE ou autre prestation proposées dans le catalogue) implique de la part du bénéficiaire et/ou de son employeur, l'acceptation des conditions générales de vente. Cela implique qu'aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être opposée à Expertise et Formation Métiers petite enfance, sauf si Expertise et Formation Métiers petite enfance l'a expressément accepté.
- **Objet :** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à une ou plusieurs prestations dispensées par Expertise et Formation Métier petite enfance (accompagnement VAE, analyse des pratiques, prestations de formation proposées dans le catalogue), réalisées en distanciel ou dans les locaux du bénéficiaires. Le contenu, la forme, les prix ainsi que la planification sont définis lors de la demande de prise en charge de la formation. Les présentes conditions générales, la convention de formation signée par l'ensemble des parties et le devis constituent le contrat entre le bénéficiaire et Expertise et Formation Métier petite enfance.
- **Durée et validité de la proposition :** La validité des propositions ainsi que leur durée sont expressément mentionnées sur le devis et/ou la convention de formation.
- **Procédure d'inscription :** L'inscription est effective à compter de la date de signature de la convention d'accompagnement, de formation ou contrat. A partir de cette date, le financeur dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du financeur. Au-delà de cette date, l'inscription est considérée comme définitive.
- Dans le cas d'une prise en charge financière par l'OPCO auquel l'entreprise est rattachée, l'inscription sera validée à réception de l'accord de prise en charge. Le demande est dont à anticiper environ 60 jours avant le début de la formation minimum.
- Si le bénéficiaire ne dispose pas de prise en charge financière particulière alors un contrat d'auto-financement sera mis en place entre le centre de formation et le bénéficiaire. Il sera alors demandé un acompte de 30% du montant de la formation. Un échelonnement du restant à payer sera proposé au bénéficiaire dans la limite de la durée de la formation.
- Une confirmation d'inscription est envoyée pour toute demande réalisée et complète, accompagnée d'une proposition de date(s) de formation. La confirmation est envoyée sous 15 jours maximum suivant la date de réception de la demande. La durée estimée entre la demande et la réalisation de formation peut être d'environ 4 mois selon les disponibilités d'Expertise et Formation, les accompagnements en cours ainsi que les besoins du bénéficiaires.
- Toute demande d'annulation aux prestations (hors accompagnement VAE) doit nous parvenir 3 semaines avant le début de la formation. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.
- Nous nous réservons le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les participants sont prévenus au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.
- Les conditions financières appliquées lors des abandons en cours d'accompagnement VAE sont stipulées à l'article 7 de la convention de formation signée entre les parties.
- **Tarifs et modalités de règlement :** Les tarifs en vigueur sont ceux qui apparaissent sur le devis initial qui est proposé. Aucun remboursement n'est effectué après la formation. Si la formation est prise en charge par un OPCO, la facture d'Expertise et Formation Métiers petite enfance sera adressée directement à l'OPCO. Dans le cadre d'un financement par l'employeur, la facture lui sera adressée. Dans le cadre d'un auto-financement, la facture sera adressée directement au bénéficiaire. Dans tous les cas, le paiement de la facture est fixé à 30 jours et ne devra pas dépasser 60 jours. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40€ sera exigée pour chaque facture impayée.



Conditions générales de vente / d'utilisation

28

MAJ janvier 2025

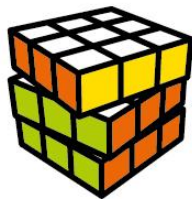
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 93 06842 93
auprès du préfet de région d'Ile de France.

- **Responsabilités** : L'obligation souscrite par Expertise et Formation Métier petite enfance est une obligation de moyens et non une obligation de résultats.
- Pour les formations qui ont lieu dans vos locaux, vous vous engagez à rendre possible l'accès aux personnes en situation de handicap. Expertise et Formation Métier petite enfance ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques au sein des formations dont un stagiaire serait victime.
- La formation d'accompagnement VAE a lieu en distanciel avec le logiciel TEAMS. L'organisme de formation vous fournira les indications nécessaires pour un suivi de la formation dans de bonnes conditions.
- Lorsque La formation a lieu en distanciel. Le co-contractant et/ou le stagiaire s'engage à mettre en place/à être dans des conditions favorables au suivi des sessions de formation en distanciel. Cela signifie que le stagiaire suivra la formation d'un ordinateur, aura téléchargé l'application TEAMS, suivra la formation de son domicile ou d'un espace calme propice à la concentration et à l'expression individuelle du stagiaire pendant la séance, avec un accès internet qualitatif qui permette de suivre l'ensemble de la séance sans interruption.
- Le stagiaire s'engage, que ce soit en formation ou dans la démarche de VAE à suivre les séances de formation, à être ponctuel, à investir les outils à sa disposition et faire les exercices qui lui sont proposés tout au long de la formation et de l'accompagnement. En cas de difficulté rencontrée, le stagiaire s'engage à en faire part à sa formatrice de façon à ce qu'elle puisse adapter son accompagnement, la communication entre eux étant un élément important de l'accompagnement.
- Une évaluation de l'action de formation sera remplie systématiquement par les bénéficiaires en fin de formation. Dans le cas d'une formation mobilisée par un employeur, un retour de ces évaluations seront faites au commanditaire pour évaluer globalement la prestation.
- **Clause de confidentialité** : Les supports informatiques et documents fournis par le centre de formation au stagiaire restent la propriété d'Expertise et Formation – Métiers petite enfance.
- Le stagiaire et le financeur s'engagent à :
 - ne pas utiliser les documents et informations qui seront portés à sa connaissance à d'autres fins que l'obtention de son diplôme.
 - ne pas divulguer ces documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales
 - respecter une obligation de discrétion sur tous les renseignements, documents ou informations provenant de l'action de formation.
- Cette clause de confidentialité subsistera après la fin de ce présent contrat.
- En cas de non respect des dispositions précitées, la responsabilité du stagiaire peut être engagée et Expertise et Formation – Métiers petite enfance peut entamer un recours en justice.
- **En cas de litige** : Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal d'Instance de Meaux sera seul compétent pour régler le litige.
- **Contact principal pour tout échange** : Charlotte Doussy, Gérante d'Expertise et Formation Métiers Petite Enfance, 3 allée du Clos Saint Jean/ c.doussy@expeform-mpe.fr / 06.29.85.43.92



Notes

EXPERTISE métiers
petite
enfance
& FORMATION



Contacts



Adresse mail : c.doussy@expeform-mpe.fr



Tel : 06 29 85 43 92



Adresse : 3 Allée du Clos Saint Jean, 77400 Thorigny sur Marne



Site internet : <https://expertise-formation-mpe.com/>



*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 93 06842 93** . Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

*A bientôt pour échanger sur vos besoins et
construire un projet qui vous ressemble !*

*Charlotte Doussy
Gérante et formatrice*